



COMPTE RENDU COMITÉ DES PARTENAIRES

ATELIER N°2 : VILLE APAISÉE

L'atelier n°2 du Comité des Partenaires sur la Ville Apaisée s'est tenu le mardi 22 février 2022 dans la salle des expositions de Nantes Métropole. La thématique traitée était : *"Comment favoriser l'appropriation de la démarche ville à 30 par les usagers ?"*

Dans un premier temps d'échange "informel", les sujets suivant ont été évoqués :

- Le plan de circulation pour mieux apaiser la ville : anticiper les reports de circulation et empêcher les itinéraires de shunt dans les quartiers résidentiels en créant des boucles ou des sens uniques. Un modèle de plan de circulation devrait être présenté fin 2022.
- La signalisation de la ville 30 : critique des ellipses peintes au sol pour indiquer la vitesse limite - pas assez visible.
- Différentiel de vitesse entre TC 50 km/h et voiture 30 km/h : demande d'éléments réglementaires qui montrent qu'il n'est pas possible d'affecter une voie de bus à 50 km/h et la chaussée parallèle à 30 km/h pour les autres usagers. (Seulement possible en site propre et plateforme rail)
- La coopération sur le modèle de ville à 30 km/h : la coopération existe entre les grandes villes et agglomération qui passent à 30 km/h, cependant ces réformes étant récentes, il n'y a pas suffisamment de recul pour tirer des conclusions définitives. L'Europe est en cours de réflexion pour légiférer et imposer une limitation à 30 km/h en ville.

Dans un second temps, 3 groupes ont été formés pour tourner sur 3 ateliers :

- **Atelier avec la Police Municipale**

Malheureusement le temps d'échange est trop court. Les informations intéressantes à retenir sont :

- la Police Municipale effectue 25000 interventions par an dont 40% concernent les déplacements et 40% le voisinage, ces dernières années, les interventions en voisinage augmentent en proportions .

- Ils effectuent 8 à 10 contrôles de vitesse par (mois ou semaine ?)
- Il n'est pas réglementaire pour la police de se cacher pour intervenir (notamment radar)
- Les applications de navigation type waze qui permettent le signalement des forces de l'ordre contraignent à des interventions en saut de puce plutôt qu'en des dispositifs plus lourds et plus longs.

- **Atelier sur l'espace public**

L'atelier consiste à proposer des solutions pour signaler aux conducteurs leur vitesse et des aménagements pour qu'ils respectent le 30 km/h. Des contradictions relevées sur les plateaux et ralentisseurs inconfortables ou dangereux pour les cyclistes (coussins berlinois), mais aussi sur les aménagements type écluse ou chicane qui peuvent perturber la progression des cyclistes. Les radars verbalisant sont aussi questionnés. Une liste des idées proposées (non exhaustive) : code couleur sur la chaussée selon la vitesse à respecter, bridage automatique des véhicules à 30 km/h dès qu'ils entrent en agglomération, radar pédagogiques, uniformisation des vitesses de circulation au niveau national, cohérence générale des vitesses pour que les usagers motorisés ne se posent pas de question ...

- **Atelier sur la communication ville 30 km/h**

Le but de cet atelier est de discuter d'éléments qui peuvent servir à une campagne de sensibilisation sur la ville à 30 km/h. Les cibles sont principalement les automobilistes, les scolaires sont aussi plébiscités (ils avaient été ciblés dans les campagnes de sensibilisation au port de la ceinture début des années 70). La campagne pourrait être en deux temps sur des arguments rationnels et émotionnels. Quelques bénéfices cités par les différents groupes sur lesquels communiquer : meilleur qualité de l'air pour la biodiversité en général, baisse du niveau sonore, baisse de la consommation de carburant, formation éco-conduite, meilleur respect entre usagers, fluidification de la circulation (à prouver), déplacement plus rapide d'un point à A, B (à prouver), meilleur appréhension de l'environnement, possibilité de mieux admirer son environnement (visite/tourisme)...

Nous sommes en attente du compte-rendu officiel de la Métropole pour le partager au sein de la commission.